

INTRODUCTION A CERTAINS ASPECTS MECONNUS DU DECALOGUE

(liens de connexités et diversité sémantique)

Prologue

Cet article est l'objet d'une série d'entretiens souhaitant apporter un nouvel éclairage sur certains aspects du décalogue, que nous verrons soit comme peu connus ou soit totalemment méconnus,

Comme chacun le sait, le crédo du Chéma nous enjoint de discuter en permanence de ce décalogue, véritable socle du judaïsme, auquel il se réfère expressément, et se situe juste après son énoncé dans le Deutéronome. Tant il est vrai qu'il serait erroné de ne nous satisfaire que du seul contenu elliptique des Tables que nous lui connaissons.

Cet exposé sera donc ici, tout comme les futurs autres, doublement axé.

D'une part j'insisterai sur les connexités des dix commandements d'avec des nombreux passages antérieurs, voire postérieurs, connexités si peu ou pas évoquées dans les commentaires traditionnels.

Ces connexités touchent **chacune** des dix paroles. Car les récits antérieurs n'étaient en rien fortuits, mais conçus, en particulier, pour nous préparer spécifiquement aux futures tables. Ainsi, sachez que tous les dix commandements ont été « pré-illustrés » et « pré-digérés » par des récits se voulant être des exemples ou des contre-exemples.

C'est le premier aspect méconnu ou si peu mis en valeur et que nous aurons à illustrer.

D'autre part, et en un deuxième axe, j'insisterai sur le sens de certains vocables hébreux des tables, qui sont à réhabiliter dans leurs diverses significations originelles. L'étude de leur polyémie est fondamentale, si l'on veut pouvoir bien appréhender au plus près, et de façon non réductrice (comme tout choix obligé dans toute traduction), les différentes facettes du message mosaïque, et lui rendre sa cohérence, face à des traductions qui parfois « ne collent pas » avec le reste du message du Rouleau, et génèrent ainsi des incohérences.

C'est là notamment le deuxième aspect, là aussi peu abordé, mais capital et que nous aurons aussi à examiner.

Rappel du premier des dix commandements (*NB)

en sa traduction rabbinique française officielle

(*NB) mais nécessitant toutes ampliatiions , objet des premiers entretiens qui suivront

« Je suis l'Eternel ton Dieu qui t'ai fait sortir de la maison d'esclavage

« Tu n'auras point d'autre 'dieu' que moi

«

« Tu ne te feras point d'idole ni d'image quelconque de ce qui est en haut dans le ciel,

« ou en bas sur la terre ou dans les eaux ou au-dessous de la terre.

«

« Tu ne prosterner pas devant elles, tu ne les adoreras point, car moi l'Eternel, ton

« Dieu je suis un dieux 'jaloux' (?), qui poursuis le crime des pères sur les enfants,

« jusqu'à la troisième et la quatrième 'génération' (?) pour ceux qui m'offensent ; et qui

« étends ma bienveillance à la millième pour ceux qui m'aiment et gardent mes

« commandements

REFLEXIONS SUR LA PREMIERE PAROLE (1)

(Exode ch 20 versets 2 -5 + Deutéronome ch 6 versets 6-9)

Premier volet : la révélation faite à Moïse au buisson ardent préfigure déjà la future révélation collective.

Rappelons que la première parole non seulement pourfend l'athéisme, mais institue une véritable révolution alors innovante dans la théologie antique. Comme vous le savez, les tables commencent par l'affirmation non ambiguë, lors de la révélation au Sinaï et au mont Horeb, d'un **monothéisme immatérialisé, exclusif de toutes autres croyances**, de toutes natures, et dénoncées comme ne relevant que de vaines illusions.

Cette force d'une unicité absolue, qui dépasse notre entendement, infinie, omniprésente dans le temps et l'espace, infinie en sa science, infinie en sa puissance etc...est appelée conventionnellement *'Eternel*.

Pour autant, ces tables de la Loi, même si elles « descendent du ciel » s'inscrivent en réalité dans un **continuum** constitué par des volets antérieurs successifs de toute **connexité** qui les avaient préfigurées. (d'autres volets ultérieurs les expliciteront)

Son énoncé n'en est donc que la **synthèse** de ces annonces

Ces volets du Rouleau de toute connexité sont dans l'ordre

- Une phase de **pré – diction** faite d'abord à **Moïse seul** (Exode 3:11 et Exode 6: 3)
- Suivie de **démonstrations** faites aux **peuples d'Egypte** (chapitres intermédiaires de l'Exode)
- Un stade enfin de **proclamation solennelle** faite au **seul peuple en exode** (Exode ch. 20)

D'où les **thèmes** qui seront ici à développer :

1°) la première parole avait été déjà **prédite, à mots couverts** dans le récit antérieur

2°) il existe **un lien direct** d'entre ce premier « commandement » et les prodiges en Egypte voulus nous y préparer. Mais à lire pas seulement dans l'interprétation usuelle. Car :

3°) **la finalité des dix plaies** n'est pas univoque. Nous verrons que sa signification profonde **n'est pas seulement** celle, limitative, décrite dans les commentaires classiques traditionnels. Mais qu'elle est **aussi** de finalité autre et d'importance, allant bien **au-delà**.

4°) Enfin, la double, voire la triple signification en **polysémie** de certains vocables des tables mérite que l'on s'y attache, car elle révèle une autre sémantique, bien souvent différente du sens restrictif qui leur est habituellement dévolu en lecture trop uniciste.
De plus cela résout des incohérences parfois créées par la seule traduction officielle

I - La première parole avait déjà été prédite à mots couverts :

Cela se passa dans **le chapitre 3 verset 11 de l'Exode**.

Ce fut lors de la première apparition divine à Moïse, dans le célèbre épisode **du buisson ardent**, là où Moïse s'interrogeait alors sur cette parole divine qu'il percevait en son for intérieur, et à qui il demande de se « *présenter* », de « *s'expliquer* » plus avant à destination du peuple hébreu.

Ce, dit-il, afin de pouvoir rapporter quelle sorte de « dieu » s'est ainsi révélé à lui, comment qualifier exactement cette déité, et cerner son domaine d'action.

En d'autres termes, nous fait comprendre le texte, Moïse souhaitait expliquer au peuple, vivant dans un environnement païen, **la spécificité** exacte de ce nouveau dieu – là, censé être différent des autres croyances et de nombreuses déités païennes alors prévalentes. Donc quel **Eloha** est-il ?

Rappelons que nous sommes en Egypte, que, par exemple, les fils de Joseph (Menassé et Ephraïm) étaient les fils d'une égyptienne, et même étaient jusqu'aux petits fils d'un prêtre égyptien païen (prêtre de tout horizon se dit *Cohen* et cela était bien avant les futurs lévites et les futurs *Cohanim*), et que, de même, Moïse a grandi, élevé lui-même dans un environnement adoptif égyptien et pharaonique païen. Et donc, que ce dieu révélé à Moïse était inconnu au répertoire des dieux égyptiens (cf : Exode 5:2) De même, son beau-père Jethro était prêtre païen de Madian.

A cela, et contrairement à son attente, le récit nous dit qu'**il ne lui sera donné aucune réponse immédiate par l'Eternel**, contrairement à ce que nous laisserait croire la traduction **erronée** rabbinique, qui allégué une réponse divine autre, et qui aurait été faite en immédiateté par « **Je suis l'Etre invariable** » (Exode 3:11), Or **ce n'est en rien ce qu'écrit ce verset**,

La réponse est autre, et n'est en fait que l'un de deux indices qui vont lui être délivrés. A savoir :

A – Le premier des deux indices sibyllins fournis à Moïse en première connexité,

Ce verset (**Exode 3:11**) dit, en effet, **non pas** : « *Je suis l'Etre invariable* » (traduction officielle), **mais** « **Ehié acher Ehié** » ce qui signifie très exactement, car conjugué avec des verbes très clairement tous deux **au futur**

« **Je serai Celui qui serai** »

En d'autres termes, et contrairement aux lectures talmudiques (par exemple traité Berakh'ot 9b), Dieu n'y exprime ici **rien d'autre** que le fait qu'IL se révèle **ra**, oui, mais seulement que plus tard, et dans le futur, pour alors donner au peuple un aperçu de Qui il est. Donc que seulement en **temps voulu et opportun**, Alors, mais **alors seulement**, le peuple pourra se faire une idée plus adéquate de cette nouvelle divinité révélée à Moïse (Les israéliens diraient de nos jours : *savlanout* = patience et les anglais « *wait and see* » = Attends de voir.)

Voilà précisément et textuellement **uniquement** ce que signifie « **Ehié acher Ehié** » c'est à dire « Je **serai Celui qui serai** » avec ses deux verbes exclusivement au futur, donc en rien à traduire au temps allégué présent, et **rien de plus** qu'une **non -réponse** dilatoire faite à Moïse ce jour-là.

Pourquoi alors traduire de façon compliquée un texte si précis et explicite

Certes, nul ne disconviendrait que Dieu est un « *Etre invariable* ». Et c'est bien le sens du verbe **Yochev** dans le psaume où il est dit que « *Adonaï la maboul Yachav* », c'est à dire que le déluge n'influaient en rien sur Dieu Lui-même (voir sur ce terme le lien : <http://ajlt.com/motdujour/11y02.pdf>)

Mais là n'est en rien, du moins ICI, le sens recherché par le verset.

Donc force est de constater que, en ayant choisi une traduction avec un verbe **au présent** la

traduction officielle de « **Ehié acher Ehié** », a **figé** le texte, et **s'est ainsi privé du lien primordial à établir en toute connexité d'avec** le futur récit.

Si la révélation avait été un opéra, « **Ehié acher Ehié** » en aurait été le prologue et l'ouverture.

Effectivement, la réponse n'en sera donnée qu'après le vécu de différentes démonstrations divines en coups d'éclats.

Question légitime en digression : Pourquoi Dieu ne s'est-il pas **d'emblée « défini » à Moïse et au peuple, comme on aurait pu, a priori, logiquement le penser et l'attendre** (d'où la traduction rabbinique officielle compréhensiblement déviée et orientée en sa lecture d'immédiateté)?

HYPOTHESES PROPOSEES

I - Peut-être était-ce parce que le futur peuple de l'Exode, comme nous le verrons par ailleurs, était prioritairement **de souche et de culture égyptiennes quasi exclusives**, et non prétendument formés d'hébreux prédominants, contrairement à un mythe entretenu par la tradition. Expliquons-nous :

En effet, relisons la généalogie de Moïse (Exode 6) La tribu de Lévi a abouti à 48 descendants mâles. Donc pour les deux sexes, comptez environ 96 membres lévites lors de la génération de Moïse. Par extrapolation et pour les 12 tribus, cela donne moins de 1200 descendants hébreux directs (**1152 descendants directs**).

Or le Rouleau nous dira, plus loin, qu'une cohorte de pas moins de 650.000 mâles adultes (Exode 12:37) traversera la mer rouge, à laquelle il faut adjoindre de nombreux étrangers non issus de pères israélites (Exode 12:38) avec un terme utilisé par le scribe, plutôt condescendant à leur égard (**érev**, racaille)

Ainsi, les seuls hommes en âge de porter les armes, (hors lévites non décomptés), formaient **à eux seuls 603.550** membres (Nombres 1 : 46).

Si l'on ajoute les femmes et les enfants, ou les hommes de troisième âge, c'est donc **plus de 3 millions d'âmes** qui ont franchi la mer rouge. Or même en supputant que les épouses hébreues « officielles » des descendants directs de Jacob n'auraient eu toutes que des octuplés à répétition, le compte n'y serait toujours pas (cf : la descendance réelle décomptée de Lévi avec seulement ...48 mâles !).

La seule explication recevable (et que, par sectarisme, le judaïsme traditionnel se refuse à admettre malgré son évidence), c'est que les mères des exilés étaient de fort nombreuses concubines autochtones **égyptiennes**. Ainsi, force est d'admettre que 99,92% du peuple de l'exode était formé d'enfants de mères et de culture non matriarcales, (nous dirions de nos jours **goyoth**) en couples **mixtes** et que **seulement 0,08%** étaient issus de souche matriarcale d'importation.

II - Peut être aussi était-ce parce que la Torah anticipait -elle déjà sur le futur désabus divin et celui de Moïse face au futur aveuglement d'un peuple **si difficile à réformer** », même après qu'il eut assisté pourtant à tant de miracles...

L'homme est, de par sa nature, **très rétif à modifier ses habitudes**, y compris celles de pensée prises ou inculquées. Le périple du Sinaï nous le confirmera. On le verra à maintes reprises, avec un Moïse désespéré de voir ce peuple **récidiver dans ses dérives** et que le Rouleau décrira comme « **un peuple à la nuque roide** » Ainsi ira-t-il jusqu'à revenir au culte zoolâtre (veau d'or) ou vouloir retourner à ses vieilles habitudes antérieures (alimentaires incluses), ou vouloir revenir en Egypte...

NB : Mais cette pérennité du comportement humain **si peu modifiable** relevée par le Rouleau n'est **pas l'exclusive du peuple hébreu** et se vérifie tout autant dans les autres peuples ou cultures, Ainsi, même de nos jours, en lisant les auteurs latins. La violence existante de nos jours contre les enseignants était déjà décrite par Plaute (les bacchis), celle des Hooligans dans les jeux sportifs de Pompei par Tacite, la violence en ville par Apulée, la corruption par Cicéron, le « cirage de bottes » envers les puissants par Tacite, les difficultés dans les rapports avec les étrangers par Cicéron, le racisme et la xénophobie par Juvénal etc... (nihil novo sub sole – Editions Langage pour tous par Anne Quesemard et Juliette Le Maoult).

Autrement dit, il était **illusoire d'espérer** qu'un peuple asservi puisse adopter avec facilité, **sur simple ouïe dire** d'un Moïse, un concept nouveau, aussi fondamental que le monothéisme absolu, excluant toute représentation imagée ou imaginaire, sans déité adjuvante, et ce, d'un seul coup, du jour au lendemain, quant à cette révolution théologique.

Le récit a donc opté pour une **pédagogie** adéquate, avec une fort longue mise en condition préalable et progressive, **nécessaire, démonstrative** avant la délivrance des tables.

D'ailleurs, cette pédagogie sera poursuivie jusque plus tard, par une « désintoxication » du paganisme pendant 40 ans, pour purger le peuple de ses modes de pensée préexistants. Et en particulier, par l'instauration de sacrifices répétitifs, afin de combattre tout résidu de zoolâtrie égyptienne ou de culte des encens considérés comme ayant des pouvoirs divins.

B – Venons-en maintenant au second indice de connexité préparatoire du décologue

Le second indice ne lui sera donné qu'un peu plus loin, dans **l'Exode 6 verset 3**, par une définition du divin, mais cette fois-ci négative, « **Ou chemi Adonai lo nodah'ti lahem** » en lui rappelant notamment, en se référant aux patriarches, ce que l'Eternel **n'est surtout pas**.

Il est en effet précisé à Moïse que si, certes, c'est bien l'Eternel qui s'était bien manifesté effectivement en son temps à Abraham, à Isaac et à Jacob, pour autant, il lui faut savoir que ce ne le fut que de façon fort indirecte et imparfaite, (par exemple dans des rêves), mais sans nulle manifestation directement ressentie par tout autre présent que les seuls intéressés.

Si donc ces patriarches avaient, certes, subodoré l'existence d'un dieu « *supérieur* » aux autres, d'un **El élion** prévalent, pour autant ceux - ci n'avaient pas apparemment réussi à concevoir à leur niveau, l'unicité abstraite et absolue de cette puissance divine excluant toute autre.

Avec Moïse, c'est donc une page neuve et d'une toute autre dimension qui reste à écrire.

C'est l'Eternel Lui-même qui l'affirme dans ce verset : « **Ou chemi Adonai lo nodah'ti lahem** » Ce qui se traduit par : « **Ils ont méconnu mon vrai Nom** », (Par « **nom** » le vocable **Chem** entend la représentation intellectuelle, l'image que l'on se fait du dénommé)

Autrement dit, les patriarches n'avaient pas vraiment connu quel dieu l'Eternel pouvait être alors, (ou tout au plus n'en avaient-ils eu qu'une idée très embryonnaire).

Cette méconnaissance ou imperfection attribuée par Dieu à Abraham, *Isaac et Jacob* ne sont qu'un simple rappel, ici fait à Moïse, de données déjà connues, puisque ces carences patriarcales **nous étaient déjà explicitées en différents versets de la Genèse** qui, tous, se recoupent là-dessus en un faisceau concordant sur l'imperfection de leurs croyances. Remémorons-les-nous :

C'est ainsi que, dans **Genèse 20:13** Abraham évoque avec Abimélek **les dieux pluriels** (je dis bien **les dieux** au pluriel (*Yit'ou* = verbe au pluriel) qui l'ont fait s'exiler du pays de ses pères,

Ou quand, tout autant dans Genèse 31:53, Jacob jure par **les dieux au pluriel** d'Abraham et de Nahor et de leurs pères, et quand il prête serment par **ces dieux là** (*Elohim éna*) avec Laban (*Yichpetou* verbe **au pluriel** « ils nous jugeront »).

Ou bien, tout autant, quand Abraham s'adonne au **culte alors païen des bosquets** (Genèse 21:33), De plus, leurs comportements moraux, sauf ceux d'Isaac, d'Ismaël, d'Esau et de Joseph étaient, pour certains, pour le moins fort peu recommandables, voire des plus condamnables,

Ou quand Jacob attribuait (Exode 35:7) au lieu-dit de « *Béth El* » et dans son rêve imaginaire l'apparition, non pas d'une mais, dans son esprit, **de plusieurs** puissances divines
« **ki cham niglou** (verbe au pluriel= lui sont apparus) **élav a élohim** (pluriel de *Eloha*= **les dieux** surnaturels)

Ainsi était – on bien, auparavant, avant Moïse, encore loin de concevoir un vrai monothéisme absolu, sans la moindre puissance auxiliaire existante parallèle

Les *midrachim* (commentaires rabbiniques) alléguant la prétendue connaissance « anticipée » de la Torah par les patriarches et leur prétendue application scrupuleuse (sic) des 613 commandements sinaïtiques n'est qu'affabulation et pure baliverne, car non seulement anachronique, mais en toute contrevérité du texte mis en déni. Et les contorsions intellectuelles manipulant la Guematria comme prétexte pour cette désinformation n'y changent rien (ainsi quand Jacob dit *Garti*= 613)

C'est une lecture **négationniste** du Rouleau, (*car meurtre, génocide, razzia, duperies, mensonges, incestes, adultère, coups bas entre frères, polythéisme, mépris de l'étranger et de l'étrangère, déshonneur filial et autres comportements répréhensibles émaillent à souhait le récit du vécu des patriarches dans la Genèse*) Toutes déviations strictement inadmissibles selon la future loi du Sinaï **qui condamnera sous Moïse toutes ces dérives pré-existantes**

Mais il ne saurait y avoir de pire aveuglement que tout fanatisme dogmatique d'où qu'il vienne...

On comprend mieux pourquoi la Torah ne sera remise que seulement plus tard, et seulement sous Moïse, et pourquoi aucune loi sinaïtique ne fut remise à aucun des patriarches, hormis la circoncision et hormis, évidemment, les lois basiques de départ, mais universelles et qui concernent toute l'humanité entière, (c'est à dire les lois dites noachides).

D'ailleurs Maimonide ne disait rien d'autre que ce que Dieu disait à Moïse par « **Ou chemi Adonai lo nodah'ti lahem** » lorsqu'il écrivait sur les patriarches dans son Guide des égarés (*tome 1 ch. 63*)

« **Il ne faut pas te laisser induire en erreur par ce qu'on raconte des patriarches, en disant que Dieu leur adressait la parole et qu'il se manifestait à eux..., car tu n'y trouveras pas de mission prophétique qui consiste à guider les autres, de sorte qu'Abraham, ou Isaac ou Jacob ou ceux qui les précédaient aient dit aux hommes : 'Dieu m'a dit que vous devez faire ou ne pas faire telle chose' ou bien 'il m'a envoyé vers vous', Jamais pareille chose n'a eu lieu, au contraire. Il ne leur fut parlé de rien d'autre (....) que de leur annoncer quel serait l'avenir de leur race mais sans aucune autre finalité** »

Pour de plus amples informations référencées voir l'article :

« Abraham ou bien Abraham » lien : <http://ajlt.com/etudes-reflexions/17.02.33.pdf>

ou bien toujours sur le site AJLT rubrique études :

« Patriarches d'avant Moïse, mythes et réalités » Lien : <http://ajlt.com/etudes-reflexions/17.02.77.pdf>

Conclusion sur cette première des étapes visant à nous préparer à une meilleure appréhension du futur premier « commandement » du décalogue

Les deux chapitres 3 et 6 de l'Exode nous annoncent déjà, mais implicitement, à mots couverts et voulus encore réservés, la future révélation qui ne s'exprimera qu'ultérieurement et seulement en temps opportun. Une fois que la grande fresque de la sortie d'Egypte l'aura rendue alors crédible.

En cette voie, dans l'étape suivante du récit, Dieu choisira de s'illustrer par des prodiges matérialisés et démonstratifs.

Mais la signification de ces prodiges, comme nous le verrons, est à double sens,

Or seul l'un des deux sens est examiné dans la tradition. Quant au second, celui qui me semble aussi, sinon plus important, je n'en ai trouvé nulle évocation explicite.

Ce sera donc l'objet de mes propos tant quant à ces connexités méconnues qu'aux autres précisions à apporter sur une autre lecture possible du texte hébreu biblique.

(ENTRETIEN SUIVANT EN PAGE SUIVANTE)